L'Echo de Manitoba

Jeudi, 30 Juin, 1898

Depuis Deux Ans.

Il y a eu deux ans le 24 juin, le Parti Libéral était porté au pouvoir par l'Immense Majorité du Peuple Canadien, fatigué et dégoûté des intrigues et de la funeste politique du Parti Conservateur.

Depuis cette époque, le Gouvernement dont Sir Wilfrid est le Premier Ministre, s'est attaché à réparer les erreurs du passé, et aujourd'hui le pays tout entier se ressent de sa bienfaisante activité.

Les intérêts agricoles du pays ont été particulièrement favorisés. L'immigration a pris une extension inconnue jusqu'ici. La milice a été reconstituée sur des bases solides. Le chemin de fer du Crow's Nest Pass va ouvrir la région si riche du Kootenay; on a assuré l'exploitation des merveilleux centres aurifères du Yukon; l'Intercolonial, par suite de l'impulsion donnée, est en train de devenir une opération fructueuse au lieu d'être un sujet de ruine pour le pays qu'il traversait. Les canaux du St. Laurent ont été creusés. Enfin le port de Montréal par suite des allocations fournies, est en passe de devenir le rival de celui de New York. La volonté du peuple sera à même de se prononcer sur la prohibition. Enfin le traitement des juges a été mis en concordance avec leurs travaux.

Ce sont là des résultats qui justifient amplement les espérances fondées par le peuple Canadien en 1896. Le peuple qui constate le merveilleux développement de notre pays, sait apprécier les généreux efforts du gouvernement qui a obtenu pareille réussite, et son seul souci sera de l'aider à compléter sa noble tâche.

La Bonne Foi du Senat.

M. le Sénateur Bernier jubile, il exulte, il rayonne; sa joie débordante s'épanche dans les colonnes du *Manitoba* en un long article intitulé "La Politique" et dont le sous-titre pourrait être "Apologie du Sénat."

Le Sénateur Bernier ressemble un peu à l'écolier qui vient de faire une bonne farce à son professeur, il ne se sent pas d'aise d'avoir embêté le Gouvernement, il est si fier de son ouvrage qu'il s'en vante sans détour.

"A quoi servirait le Sénat," déclare-t-il en substance, "sinon à être désagréable au Gouvernement!"

On pourrait peut-être s'étonner, non sans raison, d'une déclaration aussi peu en harmonie avec son attitude envers le Gouvernement Tory, au temps jadis; mais si sa conscience est satisfaite, nous n'avons rien à y voir; car vous savez; la conscience avant tout!

La conscience, il n'y a que ça!!

Il est douteux par exemple que la population du Manitoba se montre aussi satisfaite de M. Bernier qu'il l'est de lui-même.

Elle est déjà payée d'ailleurs, pour se méfier; l'expérience du passé lui a appris à connaître les théories néfastes de cet homme politique.

La vertu, dominante, caractéristique de M. Bernier est, chacun sait ça, l'Economie.

La nécessité de développer nos écoles, d'offrir un prix suffisant aux instituteurs pour nous assurer des maitres capables, d'augmenter le nombre de nos établissements scolaires, tout cela importe peu; la principale, l'unique préoccupation doit être de faire des économies; ainsi du moins s'est-il fait connaître pendant sa gestion comme surintendant des écoles.

Nous devions donc nous attendre à le voir pousser les hauts cris lorsqu'il s'est agi de consacrer une partie du capital affecté aux écoles, au bon fonctionnement de notre système scolaire.

Ses principes conservateurs s'étendent jusqu'à la caisse inclusivement.

Mais il cesse d'être de bonne foi, quand il vient parler au nom des principes.

La Province du Manitoba est propriétaire de ce fonds des écoles comprenant à l'heure actuelle $450,000 en argent, et $15,000,000 en terrains.

Le rôle du Gouvernement est de surveiller l'emploi de ces fonds destinés aux seules fins scolaires; mais il est parfaitement libre d'en autoriser l'usage lorsqu'il reconnait la nécessité judicieuse de cette dépense.

Les Gouvernements Conservateurs eux-mêmes ont jugé à propos de le faire. En 1879 il fut avancé $20,000, en 1884 $10,000, pris sur les fonds consolidés; et il ne semble pas qu'à cette époque M. le Sénateur Bernier se soit opposé à la mesure; bien au contraire.

Le droit du Gouvernement Fédéral n'est point discutable, et en dehors de ces deux antécédents, le plus simple bon sens suffirait à faire comprendre combien il est dans son rôle véritable, en permettant l'usage de ces fonds, alors que l'institution à laquelle ils sont destinés, menace de péricliter, faute d'argent pour la soutenir.

Le but du Gouvernement n'était pas, croyez-le bien, de thésauriser, mais de créer des ressources destinées à soutenir et à développer nos institutions scolaires, au fur et à mesure de leurs besoins.

Et quand à la "dilapidation" qui trouble et hante votre cerveau, soyez rassuré, le Gouvernement avait pris soin de mettre dans sa législation, une clause en vertu de laquelle "aucune partie de cette somme allouée, ne pourra être dépensée à d'autres fins que pour le soutien de Ecoles et pour le développement de l'instruction publique dans le Manitoba."

D'ailleurs vous devez sûrement la connaître cette clause.

Mais c'est perdre le temps à prêcher un converti, car en bonne conscience vous savez parfaitement le peu de poids de vos prétendues accusations; la vérité est autre.

"A sa dernière session, la législature locale," écrivez-vous, "a voté pour les fins d'éducation $185,000. C'est une somme dont les institutions scolaires ne peuvent être privées: *elles devront l'avoir.* Si les $300,000 eussent été données au Gouvernement Local, les écoles en auraient-elles bénéficié? Non pas! Elles n'auraient eu tout de même que les $185,000 votées par la législature!"

Admirez, cher lecteur, le joli petit calcul, la candeur et la naiveté de cette combinaison légèrement infâme!

MM. les Sénateurs se sont dit:— Le Gouvernement Greenway a voté $185,000 pour les fins d'éducation, il comptait pour couvrir ces dépenses sur les $200,000 (et non $300,000) que devait lui allouer le Gouvernement Fédéral cette année. Si donc nous empêchons cette allocation le Gouvernement Greenway qui ne dispose encore que de très modestes revenus, sera obligé de recourir à une augmentation de taxes. Et alors nous aurons beau jeu pour crier à la dilapidation, à l'imprévoyance, et patati et patata. —(Voyez, vocabulaire ordinaire de l'opposition).

Eh bien, n'en déplaise à M. Bernier et consorts, nous ne sommes pas dupes de ces hypocrites protestations; nous savons ce qu'en vaut l'aune; et si par malheur nous sommes obligés afin d'assurer à nos écoles, le soutien qui leur est nécessaire, de supporter une augmentation de taxes, nous saurons qui accuser.

Nous n'oblierons pas le rôle néfaste des malfaiteurs publics qui sous le couvert des plus nobles sentiments, n'ont pas craint pour satisfaire leurs rancunes ou leur ambition politique de compromettre notre bien le plus cher, l'instruction de nos enfants.

Manitoba et le Senat.

Le Sénat semble prendre à tâche de justifier la campagne menée pour réclamer son abolition ou tout au moins sa réforme, et si le moindre doute pouvait subsister à l'égard du bien fondé de cette campagne, il suffirait pour en être convaincu d'étudier l'œuvre néfaste de ces derniers temps.

L'indignation soulevée par les mesures iniques de notre Sénat imbécile ou fanatique, fait en vérité monter aux lèvres des honnêtes gens un cri de révolte dont le bruit chaque jour grandissant trouve de l'écho dans toute notre Province.

Le peuple suit attentivement les discussions journalières qui se poursuivent dans les journaux à ce sujet, mais il faut bien l'avouer, l'opinion publique flotte encore indécise quant au meilleur parti à prendre, *reforme* ou *abolition.*

Le pour et le contre sont encore à peser plus exactement; mais toutefois nous croyons résumer assez fidèlement l'opinion de la majorité en disant que la réforme paraît à l'heure actuelle faire pencher le plateau de la balance en sa faveur.

Nous ne saurions en cela, blâmer l'opinion publique. Elle s'effraye à bon droit d'un changement si radical, d'un pas si prononcé dans l'inconnu toujours plein de mystère.

A tort ou à raison on redoute un changement si radical et l'on avouera qu'au Manitoba, dont la constitution relève non de la Couronne mais du Parlement Fédéral, cette appréhension n'aille pas sans quelque raison d'être.

L'on désire entourer nos droits du plus grand nombre de garanties possibles; l'on préfèrerait donc une réforme dont l'objet serait de rendre efficace la garantie que peut être pour nous le Sénat.

Mais justement à cause de l'importance du rôle que peut jouer à un moment donné le Sénat pour le maintien de nos droits, nous désirons, nous réclamons plus vivement que qui que ce soit la *reforme* complète d'un corps qui jusqu'à ce jour, bien loin de remplir ce but, n'a été suivant les circonstances qu'un rouage inutile ou funeste.

Les intérêts de notre Province sont sous bien des rapports en complète opposition avec ceux des Provinces de l'Est; d'autre part la supériorité numérique de leur population rendrait quelque peu illusoire pour nous le recours à un referendum ou autre mesure semblable.

Nous croyons que la diversité des intérêts, l'étendue des distances et mille autres causes, auront pour effet de rendre inévitable dans un avenir prochain, l'autonomie complète des différentes Provinces; ce jour-là le Sénat du Dominion sera appelé à jouer un rôle analogue à celui des Etats-Unis.

Il serait donc téméraire suivant nous de supprimer un corps qu'il nous faudrait alors créer à nouveau.

Nos confrères de l'Est nous permettrons de leur faire le reproche d'avoir jusqu'à ce jour discuté la question du Sénat à un point de vue par trop exclusif.

Si les Province de Québec et celle d'Ontario étaient seules en jeu, la nécessité de l'abolition s'imposerait, mais nos ainées auront certainement à cœur de prendre aussi en considération nos intérêts; intérêts qui pour les raisons énoncées, nous paraissent nécessiter l'existence d'un Sénat.

Quant à la Réforme nous ne cesserons de la demander à corps et à cris, et s'il n'était point possible de l'obtenir, mieux vaudrait certes, même à notre point de vue, l'abolition complète que l'existence de cette réunion de Boudha imbéciles, contemplateurs d'ombilics ou apôtres du Nirvâhna.

Revue des Journaux.

DE "L'ÉVANGÉLINE."

I

Cependant "Arichat" n'est pas si aveugle qu'il ne voit beaucoup de réformes à faire, mais il veut des réformes à sa mode—celles de *L'Evangeline* et du peuple acadien parées suivant son idéal à lui.

Il espère bientôt voir le français enseigné dans nos écoles, mais primé par l'enseignement religieux, mêlé de catéchisme, d'histoire sainte, d'homélies sur les béatiudes et les péchés capitaux, tout cela expliqué par des pauvres laïques qui ont tout le mal du monde à se diriger eux-mêmes dans les sentiers tortueux et mal définis des dogmes, de la lettre et de l'esprit de la doctrine mal étudiée; par des laïques sans autorité pastorale; par des laïques à qui le clergé ne veut, ne peut et ne doit accorder le droit d'interpréter l'enseignement de l'Eglise.

Votre plan est un leurre, Monsieur "Arichat." Si vous êtes laïque et parlez de la sorte, vous avez en vous un fameux grain de présomption. Enseigner la religion! Alors nous sommes comme les églises réformées; nous avons de par nous la liberté d'interprétation; la foi n'est plus une, le pasteur un, le troupeau catholique.

Peut-être que vous vous contenteriez de la lecture du catéchisme sans explications et sans commentaires; cela peut se faire à la maison et après les heures de classe, nous le répétons. Un maître d'école trouvera bien des moyens d'être moral dans le cours de ses explications, s'il le veut; en étudiant l'histoire, la géographie, la botanique, l'astronomie; n'importe qui moralisera et la loi n'y aura rien à redire, mais, il est temps qu'on se mette sérieusement à l'étude des sciences modernes; qu'on apprenne un peu de la sagesse des enfants du siècle qui nous passent sur le corps.

II

Le français ne nuit pas pour le salut, mais il est d'absolue nécessité pour vivre dans ce monde, quand on est acadien et qu'on a envie de se soustraire à la servitude, de progresser et de manger son pain honorablement. Nous ne pouvons pas tous être des saints Joseph Benoit Labre. Nous sommes sûr que vous n'êtes pas vous-même indifférent à votre bien-être, à ce bien-être que votre éducation vous a donné. Pourquoi en voulez-vous priver les autres? Si vous vivez en ermite, dans la contemplation, nourri par les corbeaux du ciel ou le commun des chrétiens qui vous apportent leurs aumônes, quel avantage voyez-vous à faire partout des Thebaïdes. Il faut des religieux, il faut des prêtres, mais il faut aussi des chrétiens, de simples moutons qui croissent la laine et nourrissent le lait des pasteurs.

III

Il parait aussi qu'à vos autres qualités de rétrograde, vous aimeriez ajouter celle de sectaire et verser votre province dans l'ornière manitobaine que Laurier a pas mal comblée. Nous ne vous suivrons point sur ce terrain; nous pourrions en dire long, sur vos amis politiques qui firent des miracles pour vous donner la liberté catholique comme à Madrid.

Sir Chapleau.

DE "LA VÉRITÉ."

"En 1885 l'exécution de Louis Riel imposée au Gouvernement Fédéral par le fanatisme orangiste, avait créé parmi les Canadiens-Français un soulèvement populaire, aussi spontané, réel et profond qu'il était légitime et beau. En dirigeant ce mouvement avec fermeté et sagesse, il eut été possible d'en faire le point de départ d'une nouvelle orientation de notre politique nationale.

C'est ce que M. Chapleau aurait pu faire, mieux que tout autre, à cause de son éloquence qui entraînait les masses.

Il fit le contraire. Il chercha non pas à diriger le mouvement mais à le comprimer, pour sauver son parti. Il ne reussit point. Il sauva sans doute les jours du gouvernement coupable, mais le courant, endigne d'un côté, se répandit avec fracas d'un autre, et en définitive, les efforts que Chapleau et les autres chefs conservateurs dirigèrent contre le mouvement populaire de 1885 ne firent que profiter aux libéraux.

La Fete Nationale.

DU "CANADIEN" DE ST-PAUL.

Aujourd'hui et demain on célèbrera, dans la plupart des villes et dans un grand nombre de villages de la Province de Québec et des Etats-Unis la fête de Saint-Jean-Baptiste, le patron de la nationalité canadienne-française. Nous voudrions voir observer, partout où il se trouve un représentant de notre race, c'est-à-dire d'un bout à l'autre du Canada et de la république américaine, ce grand jour où l'on se réunit au pied des autels et sur les places publiques, où l'on entend les ministres du Seigneur et les orateurs de circonstance parler de la patrie, de son saint patron, de ses luttes et de ses gloires passées, de ses succès ou de ses tristesses actuels et de ses espérances pour l'avenir. Nos pères ont courageusement lutté pour nous transmettre l'héritage dont nous jouissons aujourd'hui: notre foi, notre langue et nos lois. Mais le temps des luttes n'est pas encore fini. Des ennemis nous environnent de toutes parts, et si nous cessons de combattre, si nous nous croisons les bras, nous serons sûrement terrassés, et nous ne pourrons transmettre à nos descendants, dans toute son intégrité, le précieux héritage que nous tenons de nos ancêtres. La fête de la patrie, la fête de la Saint-Jean-Baptiste, est l'occasion par excellence de nous rapprocher, de retremper nos forces et de nous préparer pour les luttes futures.

Le Liberalisme.

D'APRÈS "LA VÉRITÉ."

Quelques définitions données par *La Verite:*

"Il faut être libéral, c'est-à-dire AVOIR L'ESPRIT RADICALEMENT FAUSSÉ pour ne pas le comprendre."

"Le *vrai* libéralisme, est le libèralisme pernicieux, condamnable et condamné!"

Par contre la Religion Espagnole, malgré ou à cause de ses superstitions est, "La Foi sans mélange d'hérésie ou de schisme."

Après cela il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

C'est égal, voilà de quoi surprendre quelque peu ceux qui croyaient encore en la noble indépendance de *La Verite.*